

Val Somme

Mon
mag

de
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COM DE COM

Avril 2022

59



valdesomme.com

Logement sur le Val de Somme : → état des lieux



8

Projets

De nombreux projets
pour l'année 2022 !



22

Territoire

Si tu vas à Gentelles



25

Anzac Day

Le Val de Somme aux couleurs
de l'Australie

Édito

L'habitat, un exemple de solidarité intercommunale

Étroitement lié avec le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), le Plan Local de l'Habitat (PLH) décline les réponses locales à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre, pour tous les publics. L'habitat constitue un véritable enjeu de territoire, que la Communauté de Communes du Val de Somme veut consolider au travers de son PLH. Il s'agit d'une nouvelle politique intercommunale majeure puisque nos 33 communes sont concernées. Des crédits importants seront mobilisés sur la durée du programme, avec une moyenne annuelle de 630 333 €, pour un montant global supérieur à 3 millions d'euros.

Du diagnostic déjà réalisé, je retiendrai le dynamisme de notre territoire, le seul du Grand Amiénois à connaître un solde migratoire positif depuis 1958. Nous possédons d'indéniables atouts et qui prouvent qu'il fait bon vivre en Val de Somme.

Au travers des actions qui seront menées, nous porterons une attention particulière aux réalités et aux besoins des communes et des habitants du Val de Somme. Pour ce faire, il faudra notamment tenir compte de l'éloignement des pôles structurants, de l'offre de services, de l'enjeu que représente le bâti ancien. En attendant la mise en œuvre de diverses actions relatives à l'amélioration de l'habitat, nous avons déjà concrétisé la réhabilitation et l'aménagement d'un logement d'urgence. Il permet d'accueillir sans délai les familles qui se retrouveraient subitement privées de leur habitation. Cet exemple de solidarité intercommunale illustre la force de notre Communauté de Communes qui œuvre au quotidien pour ses communes membres et ses habitants.



Alain BABAUT

Président de la Communauté de Communes du Val de Somme

Solidarité pour l'Ukraine

Face aux événements qui touchent l'Ukraine depuis février la Communauté de Communes du Val de Somme apporte son soutien à l'Ukraine en versant la somme de 5000 € via FACECO.



Mairie d'Heilly

FACECO (Fond d'Action Extérieur des Collectivités territoriales) est un fonds d'action du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères destiné à centraliser les dons.

Au fil des pages

03 ACTUALITÉS

- L'actu du Val de Somme

08 PROJETS

- De nombreux projets pour l'année 2022 !



10 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- La Communauté de Communes à votre service !

12 ENVIRONNEMENT

- Bilan 2021 des déchets valorisés
- Les bonnes pratiques pour la collecte
- Pourquoi le taux de la TEOMI augmente ?

15 CULTURE

- Coups de cœur du réseau de Lecture publique

16 DOSSIER

- Le PLH, Programme local de l'habitat du Val de Somme

20 FICHER MÉTIER

- Aide à domicile

22 TERRITOIRE

- Si tu vas à Gentelles

24 TOURISME

- Le printemps 2022 de l'art-déco



25 ANZAC DAY

- Le Val de Somme aux couleurs de l'Australie !



26 PERSONNAGES DU VAL DE SOMME EN BANDE DESSINÉE

- Sainte-Colette, infatigable réformatrice

30 ANIMATIONS

- Fêtes & animations

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy | **Rédacteur en chef :** Frédéric Pelletier
Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot, Marie Biscarrat.

Crédits photos : Denis Demarcy, CCVS

Conception / Réalisation : Agence Resec

ISSN 2780-9153 - Dépôt légal 04/2022 | Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - BP 70063 - 80800 CORBIE

Permettre l'usage d'internet pour tous !

En permettant à tous les habitants du Val de Somme d'être éligibles à la fibre, Somme Numérique et la Communauté de Communes ont permis à tous de pouvoir bénéficier du haut débit. Mais sommes-nous tous égaux devant les ordinateurs pour faire nos démarches administratives en ligne ?

Pourtant nous n'avons pas le choix, de nombreuses démarches (impôts, retraites, accès à Pôle emploi, réclamations auprès de services publics, accès aux factures...) se font uniquement sur des plateformes digitales. Comment faire, lorsque l'on n'est pas équipé, que l'on n'est pas très à l'aise avec l'ordinateur ou les différentes plateformes ?



Les actions de la Communauté de Communes

Le souhait de la commission Communication de la Communauté de Communes est de permettre à tous les foyers d'accéder à leurs comptes et plateformes numériques. C'est ce que l'on appelle l'inclusion numérique. Une inclusion qui se réalise peu à peu par des formations à l'usage d'internet organisées par le réseau de Lecture Publique en Val de Somme et par la mise à disposition d'ordinateurs et imprimantes gratuitement dans les médiathèques. Ordinateurs et imprimantes, sont aussi mis à disposition du public grâce à la mise en place par le groupe La Poste d'îlots numériques dans plusieurs agences postales. À Corbie, la commune a embauché un conseiller numérique pour aider les Corbéens dans leurs démarches. D'autres solutions sont à l'étude pour que tous les habitants des 33 communes non équipés ou non formés trouvent à proximité de leur domicile la possibilité de faire leurs démarches en ligne et surtout de faire valoir leurs droits. Car beaucoup renoncent aujourd'hui à ces droits faute d'accès, de compétences ou d'appétence pour l'outil informatique.



Dans nos communes



Le Hamel

Grâce à l'aménagement d'un îlot numérique par la Poste dans l'agence communale, les habitants qui le souhaitent peuvent être accompagnés gratuitement pour faire leurs démarches administratives.



Heilly

Le mobilier de l'îlot numérique a été adapté pour trouver sa place dans l'Agence Postale où les usagers bénéficient de l'aide d'un agent communal.

Connaissez-vous les chaucidous ?

Il s'agit de **Chaussées à circulation douce**, des aménagements routiers mis en place pour partager les voies de circulation entre cyclistes et automobilistes.

Il s'agit d'une chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs. Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements appelés « rives ». La largeur de la voie réservée aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre leur croisement. Ces derniers peuvent se déporter ponctuellement sur la rive lorsqu'ils sont amenés à se croiser, mais en cédant la priorité aux cyclistes.



Didier Demaison • Maire de Morcourt et vice-président de la Communauté de Communes du Val de Somme en charge de la commission travaux

« Sur le chemin de halage qui longe la Somme traversant Morcourt, une zone réservée aux pêcheurs est en place. Ce qui oblige les cyclistes à emprunter la route et les expose à des dangers, la route étant étroite. Afin d'assurer la sécurité des cyclistes et également des automobilistes, le conseil municipal a souhaité mettre en place les Chaucidous sur cette portion. Ainsi cyclistes et automobilistes circulent en sécurité. »



Marie-France Gourdain a remis son trésor généalogique à La Caroline

Si vous faites partie des 22 600 familles qui possèdent des aïeux sur le territoire proche de Corbie et Villers-Bretonneux, l'énorme travail de recherche de Marie-France Gourdain vous intéressera. Avec la complicité de son mari Jean-Pierre, elle a réalisé 10 tomes donnant des informations sur la généalogie de ces familles grâce aux archives départementales, au fonds de l'abbaye de Corbie, de coupures de journaux, de documents sur les dommages de guerre et aux registres d'état civil.

Seize années de travail sur une base de milliers de photos d'archives et documents divers. Le réseau de lecture publique du Val de Somme a pris possession de ce trésor généalogique qui sera mis à disposition pour consultation à *La Caroline*.



Daours

Un nouveau pôle médical à Daours

Située à l'entrée du village, route d'Amiens, la maison médicale offre aujourd'hui un large éventail de services. Un projet né en 2015, désiré par les élus de la commune et porté financièrement par les professionnels de santé.

« Avec le départ en retraite de notre doctoresse, nous nous retrouvions dans un désert médical. Nous devons agir pour éviter cela et offrir ce service aux habitants de Daours et des communes avoisinantes. » explique Philippe Dine, maire à l'époque et aujourd'hui premier adjoint. Après la venue sur le terrain de la Sous-Préfète qui constate le bien-fondé de cette démarche et l'emplacement idéal de cette construction de 1200 m² avec 70 places de parking, le permis de construire est enfin autorisé par l'État en avril 2021. Un dossier pour lequel la communauté de communes a apporté son expertise au niveau de l'énergie et sa compétence pour l'écoulement des eaux pluviales. « *Lorsqu'est arrivé le temps de la réalisation, la commune ne pouvant faire face à un tel investissement, les professionnels de santé ont décidé de prendre en charge la construction de ce pôle santé* » poursuit Philippe Dine.

Aujourd'hui ce complexe, rejoint par la pharmacie locale, abrite 3 médecins, 3 dentistes, 2 kinésithérapeutes, 2 infirmières de Daours, 3 orthophonistes, 1 ergothérapeute. Une micro-crèche s'y est aussi installée. Une dizaine de spécialistes nomades (psychologue, ostéopathe, diététicienne...) viendront compléter cette offre.



Conserver une offre de soin pour notre territoire

Une autre maison médicale s'est installée depuis plusieurs années au nord de la Communauté de Communes à Warloy-Baillon. Si la construction de ces pôles médicaux permet de regrouper plusieurs spécialistes de santé sur un même site, ces regroupements de service inquiètent aussi certains élus qui voient partir leurs praticiens sans possibilité de les remplacer dans leur village.

Assainissement non collectif : les réunions publiques ont commencé dans nos communes



Depuis le 1^{er} juillet 2021, la société HYDRA est en charge des contrôles de conformité. Les actions de contrôles des assainissements non collectifs ont débuté sur le territoire. Les contrôles de bon fonctionnement ont commencé par la commune de Gentelles fin 2021 puis Chipilly en mars. Ces contrôles qui concernent toutes les habitations (sauf celles ayant été contrôlées dans le cadre d'une cession immobilière de moins de 3 ans) sont à la charge des propriétaires. Préalablement à ces contrôles, une réunion publique est systématiquement organisée dans la commune pour présenter les modalités de l'intervention du technicien et les aides proposées par la communauté de communes.

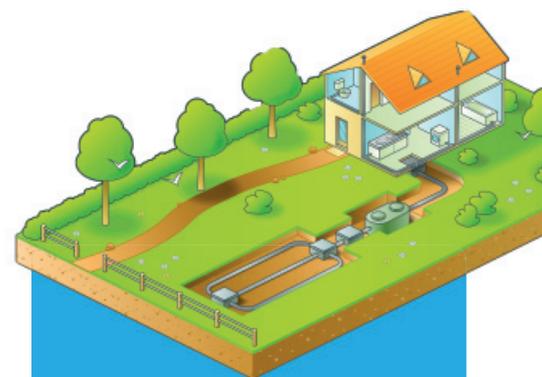
À Chipilly, le maire Jean-Luc Delétré, a accueilli cette réunion, accompagné de Jean-Louis Bruxelles, vice-président en charge de l'assainissement, de Peggy Dupont, responsable en charge de l'assainissement à la Communauté de Communes et Julien de Menis, technicien HYDRA. Les habitants présents ont été informés de l'obligation pour les habitations d'avoir un système d'assainissement aux normes et des possibilités d'aide proposées par la Communauté de Communes du Val de Somme. Le technicien HYDRA a pu expliquer le fonctionnement des installations individuelles de traitement des eaux domestiques, le déroulement de la campagne de contrôle et les obligations des propriétaires pour répondre aux normes environnementales.

Toutes les informations sur www.valdesomme.com dans la rubrique assainissement non-collectif



Prochaine réunion publique :

- Lundi 25 avril à 18h à Lamotte Warfusée
- Lundi 12 septembre à 18h à Vaire-sous-Corbie



Quelques conseils pour entretenir votre assainissement

- Nettoyez votre bac à graisses 2 ou 3 fois par an par écrémage du chapeau graisseux. Pour limiter la quantité de graisse dans la fosse et le colmatage éventuel des drains, il est conseillé de limiter le rejet des graisses avec les eaux ménagères.
- Si vous disposez d'un préfiltre, celui-ci doit être nettoyé régulièrement au jet d'eau sur la masse filtrante. Ce nettoyage doit se faire en dehors du système d'assainissement pour éviter d'entraîner les résidus vers le réseau de drainage et de le colmater.
- La vidange est conseillée en moyenne tous les quatre ans. Cette fréquence dépend notamment du taux d'occupation du logement et du volume de la fosse. Veillez à la remise en eau de la cuve après vidange pour faciliter le redémarrage hydraulique et éviter la déformation ou la remontée de la cuve. Au moment de la vidange de la fosse, veillez à ne jamais nettoyer complètement la fosse afin de faciliter son redémarrage.
- Vérifiez régulièrement que la ventilation s'effectue normalement. Certains éléments peuvent entraver le dispositif (feuilles, nids d'oiseau...)



Ribemont-sur-Ancre

Petits et grands apprécient les animations de *La Filature*

Située en milieu rural, *La Filature* a reçu la mission d'animer le nord de la Communauté de Communes du Val de Somme. « *Le Ciné-Soupe dédié à la découverte de courts-métrages organisé le 19 février a réuni 30 personnes, la jauge complète avec une majorité de Ribemontois très heureux de partager cette soirée* » explique Eugénie Villain, responsable de *La Filature*. En février, l'atelier carterie encadré par l'intervenante Martine Cauvet et Estelle Abjean, bibliothécaire, était aussi complet. « Avant l'atelier, je ne connaissais pas la carterie, mais maintenant, je pourrais très bien le refaire à la maison. C'est un atelier adapté pour tous » confiait Béatrice, l'une des adultes. « C'était bien expliqué, car des fois on fait des ateliers, mais on ne comprend pas » ajoutait Anne-Lise, 10 ans. Une autre séance aura lieu dans les mêmes conditions le 30 Avril à *La Caroline* pour tout public dès 10 ans.

Toutes les informations et réservation au 03 22 96 35 86

Bonnay - Franvillers - Lahoussoye

Aahhh, ces sacrés cauchemars !

Les élèves de classe maternelle et du cours préparatoire du regroupement pédagogique ont assisté au spectacle proposé dans le cadre de la décentralisation de la saison culturelle par la ville de Corbie et la Communauté de Communes du Val de Somme. Une occasion pour les très jeunes spectateurs de se confronter à leurs propres cauchemars. La comédienne utilise plusieurs livres de la littérature jeunesse pour illustrer son histoire. Un spectacle très abouti qui mêle théâtre et lectures dans un très beau décor. À la fin du spectacle, les deux intervenants ont répondu aux nombreuses questions des tout-petits qui ont raconté leurs cauchemars.



Une animation pour créer des objets tout en recyclant !

Mercredi 16 mars, l'association "Et après?" et l'ambassadrice du tri ont tenu un stand de fabrication d'objet à partir de recyclage. Au programme, fabrication d'éponges tawashi à partir de chaussettes et de porte-monnaie à base de briques alimentaires.

Une animation pour sensibiliser à la réduction des déchets en passant par la réutilisation de matériaux que l'on trouve facilement autour de soi.





**GRANDS
PROJETS
DU VAL
DE SOMME**

De nombreux projets pour l'année 2022 !

Le Val de Somme continue de s'équiper. Le DOB, Document d'Orientation Budgétaire, a recensé le 15 décembre 2021 les grands projets du Val de Somme. Des projets structurants nés dans les différentes commissions.



Administration

Extension des locaux du Centre Administratif Intercommunal

Devant l'augmentation des compétences de la communauté de communes, il est apparu nécessaire de procéder à une extension des locaux administratifs implantés dans l'enclos. Le cabinet Gossart intervient en qualité de maître d'œuvre et a proposé une esquisse qui s'inscrit dans la continuité architecturale du bâtiment. Ce n'est pas moins de 840 m² d'espaces supplémentaires qui y seront ajoutés dont un garage de 120 m².

Culture

La médiathèque *Patrick-Simon*

Implantée sur un terrain municipal rue d'Herville à Villers-Bretonneux, la construction de la médiathèque *Patrick-Simon* est en cours. Cette troisième médiathèque intercommunale viendra s'ajouter en 2023 à *La Caroline* (Corbie) et à *La Filature* (Ribemont-sur-Ancre) pour faire vivre le réseau de Lecture publique en Val de Somme.



Sport

Construction d'un équipement sportif supplémentaire dans l'Enclos à Corbie

La décision de réaliser un second équipement sportif intercommunal a été prise à la fin du mandat précédent. Le projet de programme initial avait pour ambition de créer une salle de sport mutualisable entre le scolaire et l'associatif. La commission sport-scolaire a écouté en novembre les observations des associations et du corps enseignant concerné.

Un espace polyvalent sportif, des vestiaires, notamment pour les utilisateurs de la piste d'athlétisme, et un stationnement compléteront ce dispositif.



Environnement

Construction d'une nouvelle déchetterie à Corbie

Le bureau d'études CHD Consultant a remis ses conclusions devant la commission environnement du 21 septembre 2021 selon lesquelles il est proposé de confirmer l'obsolescence de la déchetterie actuelle de Corbie et son impossibilité d'accueillir sur le site actuel de la SNCF un équipement de type déchetterie/recyclerie à plat, sans quai, sur une emprise de 10 000 m². Il s'agit aussi de confirmer l'implantation d'une seconde déchetterie en Val de Somme à Corbie ou à proximité afin de desservir la population du nord du territoire et les communes de la vallée de la Somme.



Sécurité

Projet de construction d'une nouvelle gendarmerie en Val de Somme

Le 1^{er} avril 2021, le Conseil communautaire a délibéré favorablement sur le principe d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de la construction d'une nouvelle gendarmerie à Corbie et de trois logements à la caserne de Villers-Bretonneux. Une étude des sols est en cours afin de déterminer la faisabilité du projet.



La Communauté de Communes à votre service !

La Communauté de Communes du Val de Somme propose de plus en plus de services de proximité sur son territoire.



ENVIRONNEMENT

→ DÉCHETTERIES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Corbie	9h-12h 14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h		9h-12h
Villers-Bretonneux	Fermée			9h-12h 14h-18h			

→ CORBIE

Rue Léon Curie - 80800 CORBIE

→ VILLERS-BRETONNEUX

Chaussée du Val de Somme - 80800 Villers-Bretonneux

→ COLLECTE DES DÉCHETS

Vous avez un doute, une question ?
Contactez l'ambassadrice du tri au 03 22 96 35 93.

Vous avez un changement d'adresse ?
Vous n'avez pas encore de bac ?
Besoin d'une réparation sur le bac ?
Contactez votre mairie.



RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE EN VAL DE SOMME

→ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LA CAROLINE

31 bis rue Gambetta 80800 Corbie - 03 22 96 35 86

→ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LA FILATURE

2 rue de la filature 80800 Ribemont-sur-Ancre - 03 22 22 46 00

mediatheque@valdesomme.com

<https://www.lecturepublique.valdesomme.com/>

<https://www.facebook.com/MediathequesValdeSomme/>

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LA CAROLINE	Fermée	15h-18h	10h30-12h 14h-18h	15h-18h	10h30-12h 15h-19h	10h30-12h 14h-18h
LA FILATURE		10h30-12h		Fermée	Fermée	

Consultation sur place ouverte à tous gratuitement. Emprunt de document gratuitement sur inscription, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (papier ou numérique) de moins de 3 mois.



PISCINE CALYPSO

Rue Gambetta
80800 CORBIE

03 22 96 43 80

Informations et horaires :
piscine-calypto.horonet.com



OFFICE DE TOURISME DU VAL DE SOMME

L'office de tourisme du Val de Somme assure l'animation et la promotion du territoire, le développement touristique et la gestion du quai fluvial de Corbie.

Découvrez toute la programmation touristique sur
www.valdesomme-tourisme.com

28/30 place de la République 80800 Corbie
Ouverture : Du mardi au samedi : 10 h – 12 h et 14 h – 18 h
03 22 96 95 76 - officedetourisme@valdesomme.com



EAUX

La Communauté de Communes a dans ses compétences la gestion des eaux pluviales, de l'eau potable, le traitement des eaux usées et la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Elle intervient pour la prévention d'inondation et l'aménagement et la conservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité et l'accessibilité pour tous à l'eau potable.

03 22 96 35 47



ASSAINISSEMENT

Ce service peut vous renseigner pour toute question relative à l'assainissement, collectif ou non collectif.

Bon à savoir : La Communauté de Communes peut vous aider à mettre votre installation d'assainissement non collectif aux normes.

03 22 96 05 96



URBANISME

Le service d'instruction des actes d'urbanisme peut vous conseiller en amont de votre projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation.

03 22 96 05 96



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une pépinière et un hôtel d'entreprises sont proposés pour les entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire et être accompagnés. Pour répondre à la demande des PME pour des parcelles de petite surface, la Communauté de Communes du Val de Somme a aménagé un premier lotissement d'activité. Le village et la pépinière d'entreprises y sont également implantés. Un second lotissement est à l'étude afin de poursuivre l'accueil d'entreprises artisanales, commerciales et de service.

Village d'entreprises - Chaussée du Val de Somme
2, rue du Vallard - 80800 Villers-Bretonneux
03 22 96 35 92



VOIRIE

La Communauté de Communes assure, en agglomération, l'entretien, l'aménagement de la voirie communale (travaux de chaussée, de trottoirs, de bordurage, parkings et ouvrages d'art) à l'exception des voies départementales, nationales et chemins ruraux. Hors agglomération, la Communauté de Communes effectue le fauchage, les enduits, la signalisation et le déneigement des voies secondaires permettant le maintien de la circulation entre les communes.

03 22 96 05 96

Retrouvez toutes les compétences gérées par la
Communauté de Communes sur www.valdesomme.com

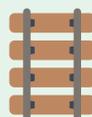
Bilan 2021 des déchets valorisés

En 2021, **2 480 tonnes de déchets triés ont été valorisées**, soit **92 kg de déchets valorisé par habitant**.



Recycler **80** tonnes d'emballages en **acier** permet de fabriquer :

PART À DUNKERQUE (59)



1 120 m
de rail de train



Recycler **16** tonnes d'emballages en **aluminium** permet de fabriquer :

PART EN BELGIQUE



4688 cadres
de vélo de course (2kg)



Recycler **1 093** tonnes d'emballages en **verre** permet de fabriquer :

PART DANS L'EST DE LA FRANCE (REIMS, GIRONCOURT)



2 428 646
bouteilles de 75 cl



Recycler **25** tonnes de **briques alimentaires** permet de fabriquer :

PART À ROUEN (76)



192 300 rouleaux
de papier toilettes



Recycler **976** tonnes d'emballages de **carton** permet de fabriquer :

PART EN BELGIQUE OU À SOISSONS (02)



3 662 928
boîtes à chaussures (200g)



Recycler **82** tonnes de **plastiques opaques** permet de fabriquer :

PART EN BELGIQUE



93 972 arrosoirs



Recycler **171** tonnes de **plastiques transparents** permet de fabriquer :

PART À BIERNE (59)



991 971
ours en peluche (rembourrage)

Source pour les chiffres : <https://e-tonnes.citeo.com/Int/Index/peppps>

Rendez-vous en juin pour des visites du centre de tri VEOLIA.

Inscriptions au **03 22 96 35 93**



Vous pouvez également découvrir une vidéo de présentation du centre de tri des emballages sur le site valdesomme.com dans la rubrique "Collecte des déchets"



RAPPEL

Les bonnes pratiques pour la collecte

Quelques informations importantes pour vous assurer la meilleure qualité de collecte des déchets.

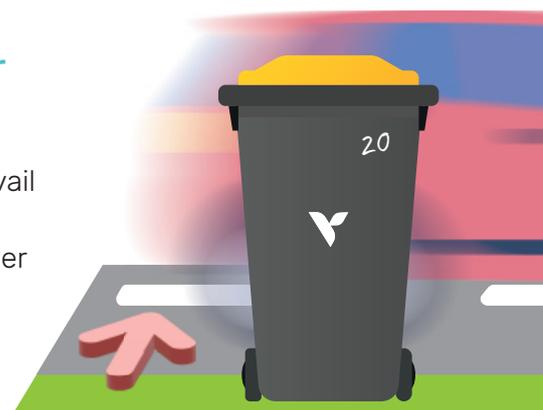


- 1 Sortir vos bacs la veille en fin de journée :** pour pallier d'éventuels décalages d'horaires de la collecte



- 2 Identifier vos bacs et noter leurs numéros :** pour vous permettre de retrouver simplement vos bacs et éviter les erreurs de facturation

- 3 Positionner la poignée vers la route :** pour faciliter le travail des agents de collecte et confirmer que votre bac est bien à vider



- 4 S'assurer que le couvercle de votre bac d'ordures ménagères est fermé :** la part variable de la TEOMi étant calculée en fonction du volume présenté



- 5 Regrouper si possible votre bac avec ceux de vos voisins :** pour éviter un déplacement supplémentaire au véhicule de collecte

- 6 Ne rien déposer en dehors des bacs :** Pas de cartons, ni de sacs d'ordures ménagères supplémentaires



Et aussi...

- ✓ Rentrer vos bacs dès que possible une fois la collecte effectuée : si vos bacs restent dehors, ils pourraient être endommagés, subtilisés ou collectés plus que nécessaire.
- ✓ Penser à nettoyer vos bacs régulièrement
- ✓ En cas de grand vent, prenez vos dispositions



Pourquoi le taux de la TEOMI augmente ?

La TGAP, taxe sur les déchets enfouis, à une incidence importante sur le budget

Grâce aux efforts des habitants du territoire en matière de tri, la fiscalité relative aux déchets avait fortement baissé lors de la mise en place de la TEOMI, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. Elle était passée de 15% avant 2016 à 11,6 % puis plus récemment à 11%. Mais malgré l'exemplarité des habitants du Val de Somme au niveau du tri sélectif, la TGAP, Taxe Générale sur les Activités Polluantes, pèse de plus en plus lourd dans le coût du traitement des ordures ménagères. La TGAP, taxe gouvernementale, est amenée à augmenter jusque 2025.

Cette taxe pèse sur chaque tonne de déchets enfouis. De 30 € en 2021, elle est passée à 40 € en 2022 et sera de 51 € en 2023, 58€ en 2024 et 65 € en 2025. Cela représente une évolution de 73 000 € de TGAP incluse dans les 177 000 € d'augmentation du marché de prestation de service de VEOLIA.



Centre d'enfouissement situé à Boves

Une augmentation raisonnée de la part fixe de la TEOMI

Avec cette augmentation de TGAP, le déficit prévu pour la gestion des déchets est estimé en 2022 à 284 000 euros.

Pour compenser une partie de cette augmentation, la commission environnement du 18 janvier 2022 a approuvé une augmentation de 1 point de la part fixe de la TEOMI

Taux 2022	
Fiscalité ménage	13,8 %
Taxe foncière non bâti	1,65 %
TEOMI	12 %



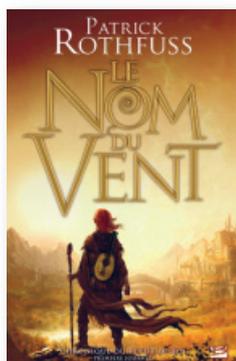
Le conseil communautaire du 15 mars 2022 a donc voté le passage du taux à 12 %. La fiscalité des ménages (13,8 %) et la taxe foncière sur le non bâti (1,65 %) sont maintenues au même niveau que 2021.

Coups de cœur du réseau de lecture publique

Découvrez les coups de cœur !

→ Chronique du tueur de Roi - Première Journée : Le Nom du vent de Patrick Rothfuss (Édition Bragelonne)

Le légendaire Kvothe, un homme prêt à mourir raconte sa vie, celle du plus grand magicien de tous les temps. Il dépeint son enfance dans une troupe de comédiens ambulants, ses années de misère dans une ville rongée par le crime, avant son entrée, à force de courage et d'audace, dans une prestigieuse école de magie où l'attendent de terribles dangers et de fabuleux secrets.... Son récit s'étale sur trois jours (chacun des tomes de la trilogie correspondant ainsi à une journée de récit). Ce roman de Fantasy enchante tous les lecteurs, on y trouve les espoirs de l'enfance, le voyage et l'aventure, une cité de voleurs et de troubadours, des mythes et des êtres fabuleux, l'apprentissage et les épreuves de la magie, l'amitié, l'amour...



→ Vita Nostra de Larina et Sergueï Diatchenko (Édition L'Atalante)

Sacha, une adolescente de 16 ans élevée par une mère célibataire, voit sa vie basculer l'été qui précède sa dernière année d'études secondaires. Pendant les vacances qu'elle passe en Crimée, un homme étrange fait irruption dans sa vie et l'oblige à exécuter des tâches inutiles. Tout écart entraîne une sanction et l'obéissance est récompensée par des pièces d'or étranges. Sacha n'aura pas non plus le choix de ses études supérieures, car l'homme étrange lui enjoint de s'inscrire à l'Institut des technologies spéciales, installé dans la ville de Torpa. Le cours de spécialité consiste en la lecture de textes incompréhensibles pourtant, nulle voix ne s'élève contre cet état de fait car, là encore, toute baisse d'assiduité fait l'objet de punitions, non pas à l'encontre de l'étudiant, mais de sa famille et de ses proches...



→ Les Roses fauves de Carole Martinez (Édition Gallimard)

Alors qu'elle se rend dans un petit village breton afin de retrouver l'inspiration pour son prochain roman, la narratrice fait la rencontre de Lola, la factrice. De cette rencontre va naître une belle amitié qui va leur permettre de renouer, l'une avec son passé et l'histoire de sa famille, et l'autre avec l'histoire qu'elle tente en vain d'écrire. Lola, détient chez elle les cœurs cousus de ses ancêtres, celui d'Inès, son aïeule va se briser, laissant échapper des feuillets où elle raconte sa vie. En lisant ces feuillets, les deux amies vont découvrir un véritable pan de l'histoire des femmes de la famille de Lola, et notamment une triste malédiction qui les poursuit depuis plusieurs générations. Loin de se laisser submerger par ce passé, Lola va en réalité réussir à s'en défaire et reprendre sa vie en main.



Retrouvez les coups de cœur de l'équipe du réseau intercommunal de lecture publique dans les médiathèques du Val de Somme et sur le site internet.

Appel à témoignages

Vous avez connu la filature Hourdequin alors qu'elle était en activité ? Vous avez des documents sur cette usine de Ribemont-sur-Ancre ?



Nous voudrions recueillir votre témoignage.

Contactez les médiathèques intercommunales !
mediatheque@valdesomme.com

Le PLH, Programme local de l'habitat du Val de Somme



Le PLH concerne les 33 communes du Val de Somme. Dans un premier temps, un diagnostic a été effectué sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat et de logement des habitants du territoire.

Suite à ce diagnostic des orientations stratégiques ont été déterminées et un programme d'actions, détaillé et opérationnel, a été écrit pour répondre à ces orientations. Nous vous proposons pour ce dossier PLH une première partie sous forme d'un état des lieux du logement dans le Val de Somme. Dans les numéros suivants nous aborderons les enjeux puis le programme d'action.

1 De quels types de logements avons-nous besoin sur le territoire de notre communauté de communes ?

Après le long travail d'élaboration du PLUI, le Plan Local d'urbanisme Intercommunal, nous arrivons aujourd'hui à la phase de concrétisation de notre vision du territoire pour les décennies à venir. La qualité de l'habitat fait partie des éléments concrets qui peuvent décider des familles à poursuivre leur vie sur le Val de Somme ou à venir habiter dans l'une de nos 33 communes.

De quels logements avons-nous besoin dans le Val de Somme ? Comment offrir à nos habitants la possibilité de changer d'habitation selon leurs nécessités tout au long de leur vie tout en restant chez nous ? Comment mieux intégrer

les maisons dans le paysage ? Comment travailler avec les promoteurs et les constructeurs pour un habitat de qualité ? Comment aider les habitants à devenir propriétaires tout en conservant un parc locatif important et varié ? Autant de questions qui ont pesé dans la réflexion des délégués communautaires lors de l'élaboration du PLH.

Mais ce programme s'attache aussi à réduire l'habitat insalubre, à résorber la cabanisation, avec une ligne directrice claire et transparente : donner à tous la possibilité d'avoir accès à un logement adapté et décent. C'est un droit fondamental.

2 Des secteurs avec des profils différents à prendre en considération



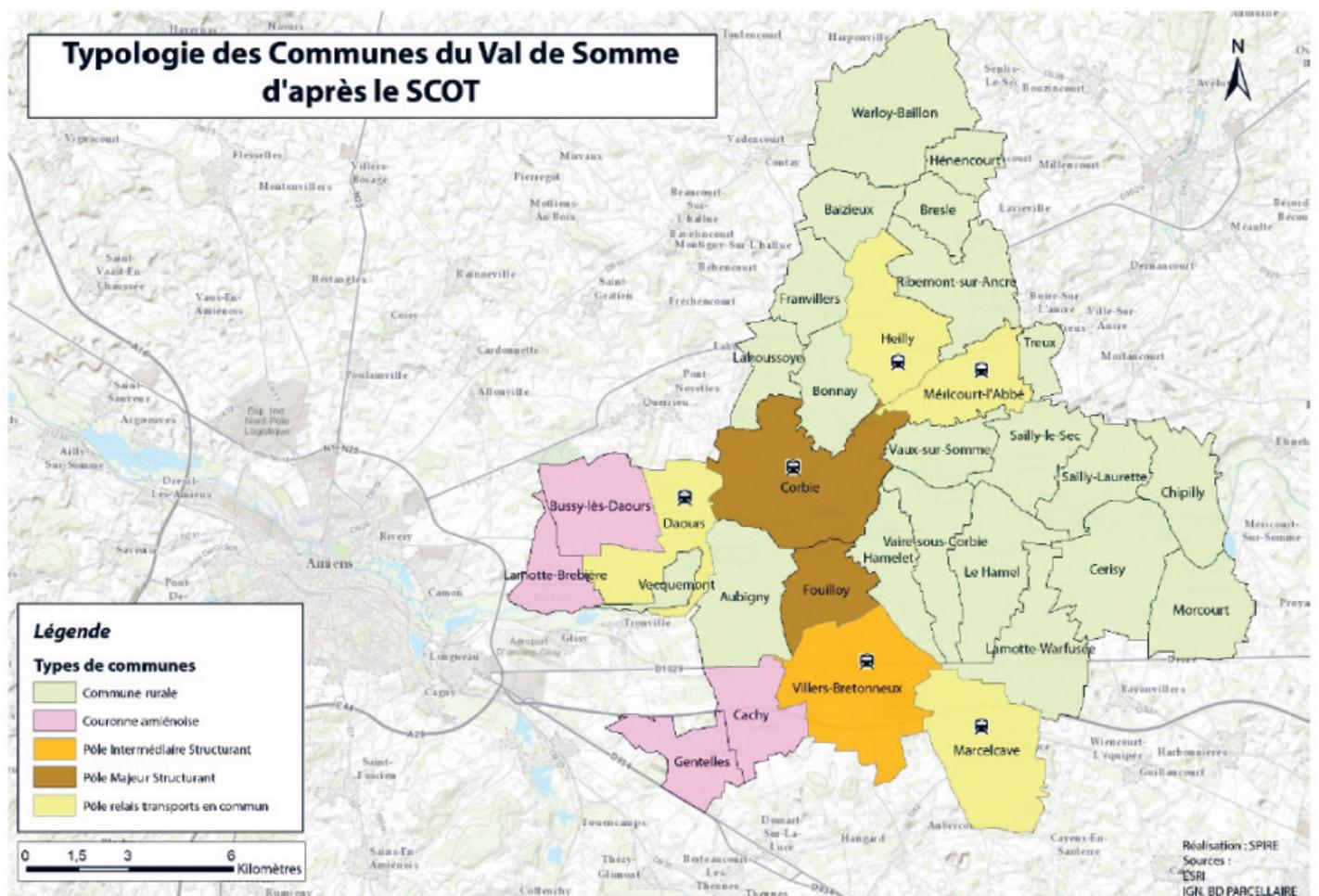
→ **4 communes de la couronne amiénoise** : Bussy-Lès-Daours, Cachy, Gentelles, Lamotte-Brebière. On y trouve une fonction résidentielle dominante, une dépendance aux fonctions du pôle urbain d'Amiens.

→ **Un pôle majeur structurant** : L'agglomération Corbie et Fouillois forme (avec Albert et Doullens) l'un des 3 pôles majeurs du Pays du Grand Amiénois. Ce pôle a un poids démographique important et possède des activités économiques et des équipements.

→ **4 pôles relais transport en commun** : Daours, Heilly, Marcelcave, Méricourt-l'Abbé. Ces pôles relais sont caractérisés par une physionomie rurale mais comportent une fonction de transport en commun (gare).

→ **Un pôle intermédiaire structurant** : Villers-Bretonneux est un des 7 pôles intermédiaires du pays du Grand Amiénois. Ce pôle qui possède des équipements, des services et des entreprises structure un bassin de vie à dominante rurale.

→ **22 communes rurales** : A l'échelle du Grand Amiénois, les communes rurales ont accueilli la majorité de la croissance démographique au cours de la dernière décennie. L'enjeu est d'offrir les services dont cette population a besoin et de maîtriser la consommation foncière.



3 Le Val de Somme a un profil original dans le Grand Amiénois par rapport à l'évolution de sa population mais le parc de logements doit être diversifié

Une augmentation constante de la population

En 2018, la population du Val de Somme était de 26 646 habitants pour 12 008 logements (89,8% de résidences principales, 3,1% de résidences secondaires et 7,1% de logements vacants). Ce qui signifie que depuis 1958, la croissance s'est avérée constante et en 50 ans le territoire a gagné 6500 habitants. La Communauté de Communes du Val de Somme est le seul territoire du Grand Amiénois à avoir connu un solde migratoire positif sur la période.

Des parcours résidentiels à réinventer

Dans une vie, du moment où l'on quitte le domicile de ses parents jusqu'à la fin de vie, nos besoins en logement sont différents. On passe du studio d'étudiant à la maison avec plusieurs chambres pour que chaque enfant ait son espace puis les besoins changent. La maison familiale, avec trop de charges, devient trop grande. On préfère avoir moins de terrain à entretenir. Encore faut-il que le parc de logements du territoire permette ces changements.



Une forte demande de logements permettant aux personnes âgées de vieillir à domicile

On observe sur le Val de Somme une forte tendance au vieillissement de la population. Depuis 1999 la strate des plus de 65 ans a augmenté de 1 200 personnes. Ce qui provoque une demande importante sur des logements de plain-pied situés dans les pôles structurants et les bourgs pour se rapprocher des services urbains.





4 Les caractéristiques du parc de logement du Val de somme

Une majorité de logements individuels

Près de 90% des logements présents sur la Communauté de Communes sont en majorité des maisons individuelles. Les logements construits ces dernières années sont en très grande partie des pavillons. Ce manque de diversification entraîne une consommation foncière importante.

Des logements de grande taille

Le parc de logement était en 2015 essentiellement composé de biens de grande taille. Peu de logements ont moins de 3 pièces (6 %) et l'on passe à 22% seulement si on y ajoute les 3 pièces. Ce qui peut poser problème dans leur recherche aux jeunes habitants, aux personnes isolées de tout âge, aux familles monoparentales, aux personnes âgées.

Un parc de logements d'assez bonne qualité mais il reste des efforts à faire pour moderniser certains logements.

L'inconfort sanitaire est aujourd'hui à un niveau faible avec 3,1% des résidences principales. Selon l'INSEE il subsistait en 2016 encore un peu plus de 300 logements sans salle de bains. Le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) est assez faible lui aussi et grâce à de nouvelles lois les pouvoirs publics sont de plus en plus actifs en la matière.

Un parc de logements relativement ancien

L'analyse de l'année de construction des résidences principales montre le caractère assez ancien du parc de logements. En effet, 62,4% des résidences principales ont été construites en 1975. C'est un peu moins que le taux départemental qui est de 64,7%. Beaucoup de logements nécessitent aujourd'hui des travaux d'isolation devenus nécessaires avec l'augmentation des prix de l'énergie. Une étude du conseil régional réalisée en 2012 montrait que 18 % des ménages du Val de Somme étaient en précarité énergétique. C'est-à-dire qu'ils dépensaient plus de 10 % de leurs revenus dans l'énergie (chauffage et déplacements). Un chiffre plus élevé que dans la moyenne du Grand amiénois, même s'il demeure sous la moyenne régionale.

D'autres constats à prendre en compte dans le PLH

On note sur le territoire un affaiblissement de la construction neuve surtout dans les communes rurales.

Le nombre de logements vacants dans certaines communes interpelle les élus qui ont des outils pour inciter les propriétaires à les louer ou les vendre.

L'offre foncière est aujourd'hui régulée par le PPRI et il faut tenir compte de l'existence de foncier en renouvellement urbain (comme les friches industrielles) qui pourrait accueillir de nouveaux logements.



Vaire-sous-Corbie

Le problème de la cabanisation

Une dérive de l'occupation de terrains de loisirs a engendré un habitat indigne. Cette cabanisation illégale touche plusieurs communes du Val de Somme.

Fiche métier

→ Aide à domicile

On les appelle aides à domicile, agents à domicile, employés à domicile ou auxiliaires de vie sociale. Ils sont indispensables au niveau des actions décrites dans notre Programme Local de l'Habitat pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou fragiles.



Une aide quotidienne mais aussi un soutien psychologique et social

Les aides à domicile accompagnent les personnes ou les familles sur leur lieu de vie dans l'accomplissement d'activités courantes comme l'entretien de la maison ou les tâches administratives. Ils aident les personnes ne pouvant plus faire certaines tâches en totale autonomie ou qui rencontrent des difficultés passagères ou durables. L'aide à domicile assiste les personnes fragiles, dépendantes ou en difficulté sociale ainsi que les familles en leur fournissant un soutien psychologique et social.

Les activités habituelles de l'aide à domicile

→ Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes (aider à la toilette, à l'habillage, au déshabillage, aides aux déplacements, alimentation...) et au niveau des tâches domestiques (entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas, démarches administratives...).



→ Accompagner et aider les personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle (stimuler les relations sociales, accompagner dans les activités de loisirs...).

→ Garder des enfants en bas âge, en prenant en charge les aspects matériels (lever, coucher, toilette, habillage, confection et prise des repas) ainsi que la réalisation d'activités éducatives, de socialisation et d'éveil (jeux, promenades, devoirs, lectures, etc.).





Conditions d'exercice

L'aide à domicile est mobile et exerce au domicile des usagers.

Parfois physiques et impliquant des déplacements, ces métiers offrent de la flexibilité : choix du nombre d'heures, adaptation des plages horaires - en accord avec l'employeur. Il est également possible de **cumuler les emplois**.

Pour devenir aide à domicile, le suivi d'une formation professionnelle n'est pas obligatoire. Toutefois, la tendance est à la professionnalisation.

Principales formations Niveau V :

- BEP carrières sanitaires et sociales,
- Mention complémentaire Aide à domicile,
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie sociale (DE AVS),
- Titre assistant de vie aux familles (ADVF),
- CAPA option services en milieu rural,
- BEPA service, option services aux personnes.

Formations en niveau IV :

- Bac pro ASSP (Accompagnement Soins et Service à la Personne, option « A domicile »).

Particularités du métier

Les services à domicile sont fréquemment adossés à une large palette de services : soins de santé fournis par des SSIAD (aides-soignants et infirmiers) ou des centres de santé, services de portage de repas, services de réparation ou d'entretien, de jardinage, services culturels etc. Cela offre des perspectives d'évolution professionnelle plus importante pour les aides à domicile, au sein des différents services.

Embauche : les différents statuts

Recrutement direct par un particulier : l'employeur se charge de toutes les formalités liées l'embauche (déclaration

Pour en savoir +

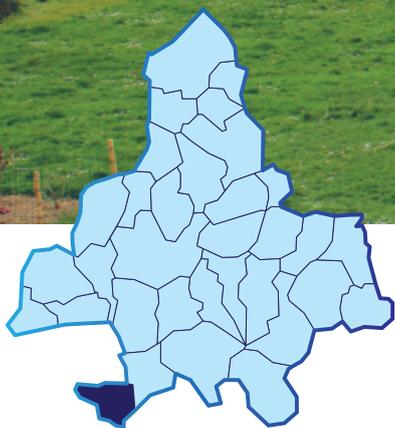
Rendez-vous sur :

- www.orientation-pour-tous.fr
- www.je-change-de-metier.com
- www.pole-emploi.fr

auprès de l'URSSAF, Cncesu, Pajemploi, contrat de travail, versement du salaire).

Recrutement par un organisme prestataire (associations, entreprises, établissements publics...) : il met les services du candidat à la disposition du client.

Recrutement par un organisme mandataire : il se charge du recrutement et des formalités administratives pour le compte du particulier, mais il n'est pas l'employeur, c'est le particulier.



Si tu vas à **Gentelles**

Nombre d'habitants : 600

Nom du maire : Xavier COMMECY

Mairie : 1, Place Gambetta

80800 Gentelles

Tél : 03 22 42 27 75

mairie.gentelles@wanadoo.fr

Site internet : www.gentelles.fr

Permanence élus : Le mardi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le mercredi et jeudi de 10h à 13h et de 14h à 16h

Les associations :

- ABCD Gentelles : Association pour Bouger, se Cultiver et se Divertir à Gentelles
- Association des Parents d'élèves
- Société de chasse.

Des traces de l'histoire du village

L'église Saint Martin

Reconstruite après la première guerre mondiale, elle abrite des objets anciens : des fonts baptismaux en pierre du XII^e siècle, classés monument historique, au titre d'objet depuis le 21 février 1972, une statue de la Vierge à l'Enfant, en pierre polychrome, du XIV^e siècle, classée monument historique, au titre d'objet depuis le 31 août 1993 et un crucifix en bois noir, du XVIII^e siècle, inscrit monument historique, au titre d'objet depuis le 4 juillet 1984. L'église a fait l'objet d'une rénovation intérieure en 2021.





Monument aux morts

Situé dans le cimetière communal, il porte les noms de 28 soldats morts le 27 novembre 1870 lors de la bataille de Gentelles. Il a fait l'objet d'une rénovation en 2020.



Une marraine de guerre généreuse

Totalement détruite à l'issue de la Première Guerre mondiale, Gentelles doit se reconstruire. La ville de Maintenon, située dans l'Eure-et-Loir épargnée par la Grande Guerre devient marraine de guerre de la commune en l'aidant financièrement à se reconstruire. Elle l'a aidé notamment à financer son réseau d'eau. Cet acte de solidarité longtemps oublié a ressurgi dans la mémoire commune quand une plaque portant l'inscription « Place Maintenon » fut retrouvée près du château d'eau 80 ans après. La salle communale porte d'ailleurs le nom « d'Espace Maintenon ».



Il s'agit de la seule maison datant de l'avant-guerre dans la commune de Gentelles.

Une commune sensible aux questions liées à l'environnement

Gentelles a aménagé tout un espace plein air pour tous les âges, parc de jeux, circuit de vélo, installations pour un parcours de santé, parcours pédestre et un théâtre de verdure pouvant accueillir des spectacles en plein air.



Un poulailler installé dans la cour de la garderie permet de réduire les biodéchets. Des arbres fruitiers sont plantés dans toute la commune pour que les habitants puissent en profiter.

Activités



Bibliothèque de rue



La ferme des Tilleuls : fruits et légumes bios de saisons



VAL DE SOMME
terres d'histoires à partager



LE PRINTEMPS 2022 DE L'ART-DÉCO

La programmation proposée par Val de Somme Tourisme
D'avril à mai 2022

Atelier création de bijoux Art-Déco

France vous propose de fabriquer votre propre joyau Art-Déco. Laissez-vous inspirer par le style et l'élégance des Années Folles pour créer un bijou unique, rien que pour vous !

• **Mercredi 13 avril à 14h30 et mercredi 4 mai à 14h30 à Corbie**

Durée : 2 heures - Tarifs : 10€ (tarif plein) 6€ (tarif réduit) - À partir de 6 ans. Sur réservation uniquement, places limitées.

Visites guidées d'églises

Pendant la Grande Guerre, de nombreuses églises du Val de Somme ont été détruites, puis reconstruites dans un nouveau mouvement artistique : l'Art-Déco. Découvrez ce patrimoine exceptionnel à travers 5 visites guidées :

- Cachy : Samedi 16 avril à 10h30
 - Marcelcave : Samedi 23 avril à 10h30
 - Le Hamel : Samedi 30 avril et samedi 28 mai à 10h30
 - Lamotte-Warfusée : Samedi 7 mai à 10h30
 - Vaire-sous-Corbie : Samedi 14 mai à 10h30
 - Méricourt-l'Abbé : Samedi 21 mai à 10h30
- Durée : 45 minutes - Tarifs : 5€ (tarif plein), 3€ (tarif réduit)

Renseignements et réservations

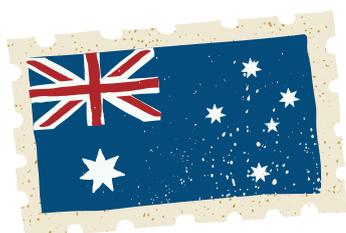
Office de Tourisme du Val de Somme
28/30 Place de la République
80800 CORBIE - Tél : 03 22 96 95 76
officedetourisme@valdesomme.com
valdesomme-tourisme.com



Le Val de Somme aux couleurs de l'Australie !



Pour participer à la cérémonie de commémoration de l'Anzac Day, le 25 avril, réservez par ici : commemorations.teg.com.au/fr/



L'Australie à vos fenêtres

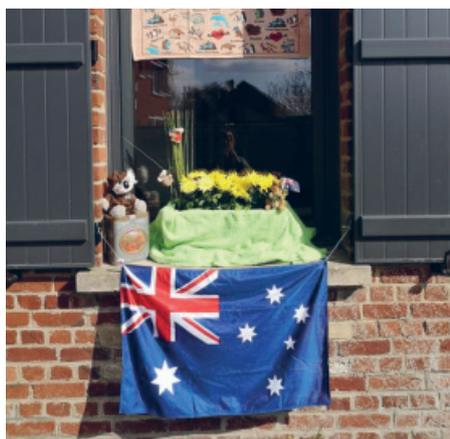
Cette action, consiste à décorer, du 1^{er} au 25 avril 2022, toutes les fenêtres, façades, allées de garage, vitrines... aux couleurs de l'Australie ! Tous les participants sont invités à envoyer des photos de leurs décorations à l'office de tourisme du Val de Somme (officedetourisme@valdesomme.com) avant le 20 avril 2022, elles seront relayées sur nos réseaux sociaux et ceux de notre partenaire, le Centre Sir John Monash.

Chère Australie

La Communauté de Communes du Val de Somme a invité les habitants du territoire à préparer, avec leurs enfants, un courrier (lettre écrite, poème, dessin, collage, montage photo...) qui sera transmis en Australie via l'office de tourisme, à des associations de vétérans et d'anciens combattants australiens. Cette action est menée en partenariat avec le Centre Sir John Monash.

Pour participer :

- 1 • Préparer un courrier ou un dessin.
 - 2 • Inscire votre adresse derrière la lettre ou le dessin afin de recevoir une réponse de l'Australie.
 - 3 • Envoyer votre enveloppe à l'office de tourisme du Val de Somme
- Attention !** Il faut que votre lettre entre dans une enveloppe taille A4.



À l'occasion de la nuit des musées, le 14 mai, le centre John Monash recevra une animation de cornemuse de 18h30 à 19h et de 19h30 à 20h.

Célébrités du
Val de Somme

par

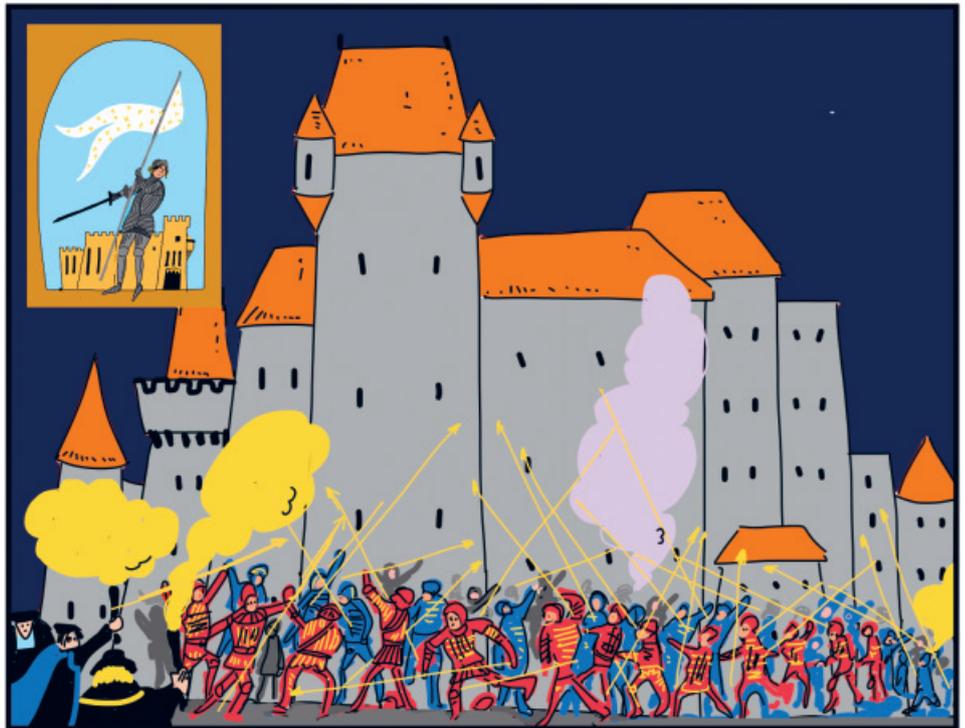
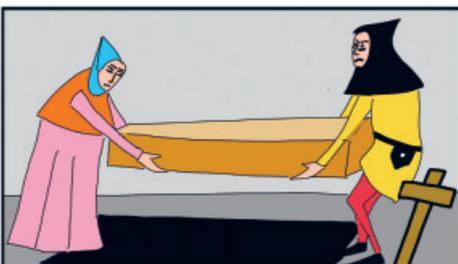
DPG

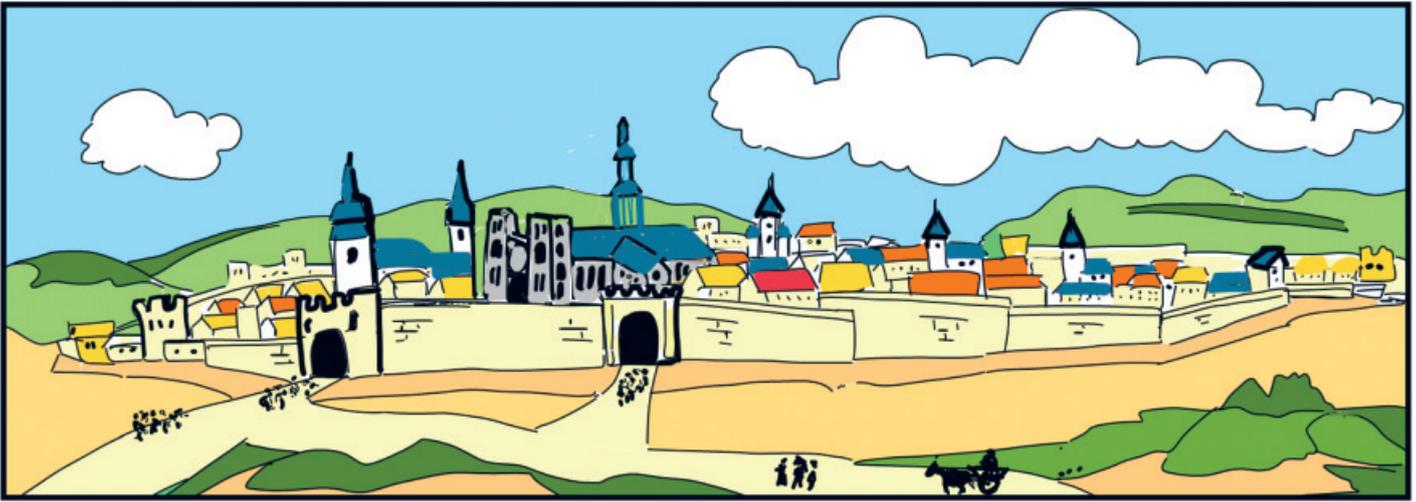
SAINTE-COLETTE

INFATIGABLE REFORMATRICE



Née à Corbie en 1381 , Nicolette Boellet, qui sera canonisée en 1807 sous le nom de Sainte-Colette , œuvra pour effacer les divisions qui déchiraient la chrétienté occidentale. Les défenseurs du pape de Rome s'opposaient alors à ceux qui reconnaissaient celui d'Avignon. Elle réforma l'ordre des Clarisses et certains couvents masculins de l'ordre franciscain dans un contexte politique troublé par la Guerre de Cent Ans, la folie du roi Charles VI, le procès de Jeanne d'Arc et la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Sans oublier les vagues successives de Peste Noire qui à partir de 1347 désorganisèrent les sociétés européennes et renforcèrent profondément les convictions religieuses.



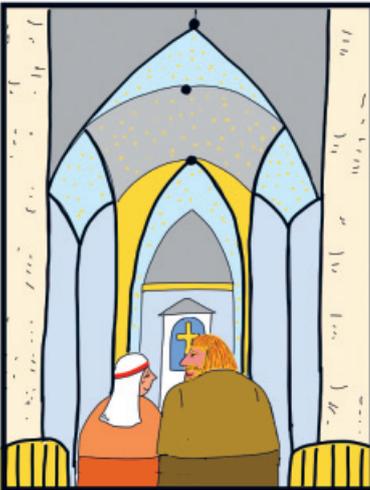


Corbie, la bien sonnée.

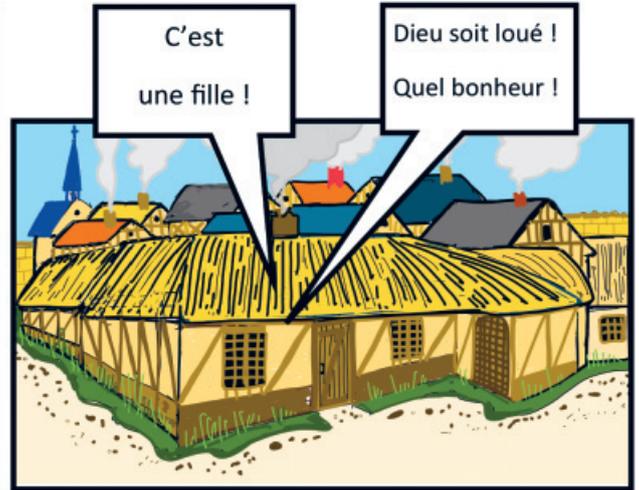
En cette fin du 14ème siècle la ville de Corbie, était connue dans toute l'Europe pour son abbaye bénédictine. Avec ses 7 églises qui sonnaient à tour de rôle, elle vivait à l'heure des offices religieux.



Robert Boëlet, maître charpentier à l'abbaye et son épouse Marguerite Moyon priaient chaque jour pour qu'une naissance vienne égayer leur foyer. Mais Marguerite, veuve d'un premier mariage avait déjà 60 ans.



Mais quand le 13 janvier 1381, Marguerite mit au monde une petite fille dans leur maison basse de la rue Chaulcie, ils virent dans cette naissance une intervention divine. On la prénomma Nicolette, en hommage à Saint-Nicolas qu'ils avaient souvent prié.



C'est une fille !

Dieu soit loué ! Quel bonheur !

Eduquée dans l'amour de dieu, la petite fille, que l'on appelait Colette, préférait les prières aux jeux avec les enfants de son âge.



A la nuit tombée, Nicolette aimait se rendre à l'église toute proche pour assister à l'office des moines.



Colette perdit rapidement ses parents. A 18 ans elle était orpheline et fut confiée à l'Abbé de Corbie Raoul de Roye.



Voulant vivre en harmonie avec ses convictions religieuses, elle vendit ses biens au profit des pauvres .

Elle intégra alors les béguines de Corbie. Elle y resta un an. Mais ce n'était pas ce qu'elle cherchait comme engagement, elle ne jugeait pas cet ordre assez rigoureux.

Elle décida d'entrer au couvent des bénédictines de Corbie. Cependant, cette vie ne lui convenait toujours pas.

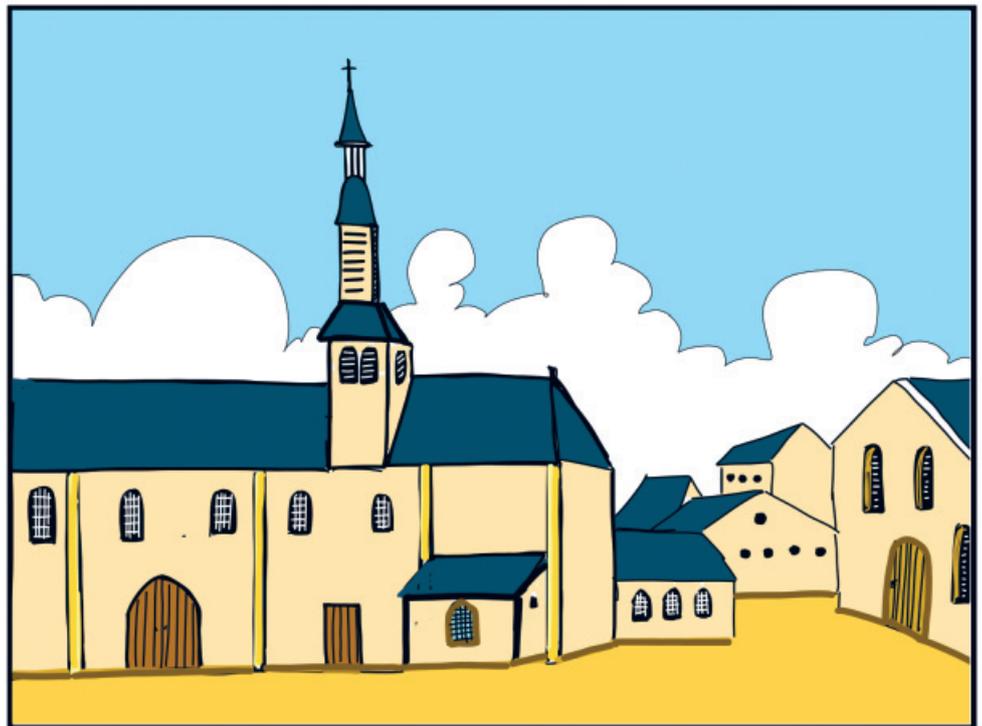


Elle se dirigea alors vers les clarisses urbanistes de l'abbaye du Moncel près de Pont-Sainte-Maxence où elle se présenta comme servante, se jugeant indigne d'y être religieuse. Mais là encore, elle trouva que les conditions de vie étaient trop douces.



Elle retourna alors à Corbie où elle rencontra le père Jean Pinet, fervent franciscain. Il proposa à Colette de vivre en recluse selon la règle primitive. L'abbé de Corbie accorda en 1402 son autorisation.

Colette fut emmurée pendant trois ans dans un reclusoir attaché à l'église Saint-Etienne, y menant une vie de prière et de charité, recevant la visite d'habitants venant lui demander des conseils.



C'est dans son reclusoir qu'elle eut des visions et qu'elle eut la révélation de sa mission : réformer les ordres de Saint-François d'Assise et de Sainte-Claire pour un retour à la règle de pauvreté absolue.



En 1406, soutenue par plusieurs personnalités, elle put quitter sa réclusion et alla trouver le pape Benoît XIII qui la consacra Abbessse et la conforta dans sa mission.



Nommée par le pape « Dame, mère et abbesse à perpétuité de la réforme Colette revint alors à Corbie avec l'intention d'y fonder un monastère féminin.

Mais à son grand regret sa ville refusa de l'accueillir. On ne lui pardonnait pas son départ . Les habitants étaient très déçus d'avoir perdu leur recluse.

Le Pape lui confia alors le monastère urbaniste de Besançon où il n'y avait plus que deux sœurs. Elle y établit en 1470 la Règle de Sainte Claire. Les vocations affluèrent et Colette, encore plus déterminée repartit en mission.



L'infatigable réformatrice enchaîna alors les créations de monastères et en réforma de nombreux.

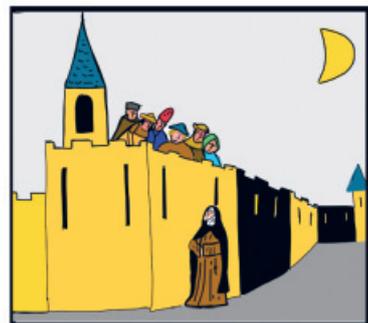


Besançon
Ausonne
Poligny
Leurre
Decize
Moulins
Aigueperse
Le Puy-en-Velay
Vervey
Orbe
Montbéliard
Lezignan-Corbières
Castres
Béziers
Heidelberg
Pont-à-Mousson
Hesdin
Amiens Gand

Elle écrit en 1430 « Les Constitutions », mettant sur papier les règles qu'elle avait établies pour l'Ordre de Sainte Claire.



En 1445 elle inaugura le monastère d'Amiens mais ne parvint toujours pas à en créer un à Corbie.



Elle repartit alors vers son monastère de Gand où elle mourut le 6 mars 1447.



Elle fut béatifiée (qualifiée de Bienheureuse) en 1625 et fut canonisée (mise au catalogue des Saints) en 1807 par le pape Pie VII.



On trouve aujourd'hui de nombreuses traces de Sainte-Colette dans Corbie . Une chapelle fut construite à l'emplacement de sa maison natale. Une statue massive se dresse au nord-est de la ville.



Fêtes & animations près de chez vous

Envie de sortir, découvrir, échanger ? Retrouvez tous les événements de notre territoire d'avril à juin 2022.

Avril

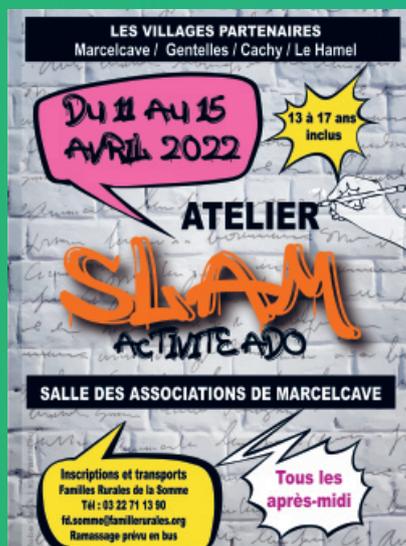
■ MARCELCAVE

Du 11 au 15 avril

Atelier SLAM

Salle des associations

03 22 71 13 90



■ CORBIE

Lundi 18 avril

Foire de Pâques

Centre-ville

Dimanche 24 avril

Ren'Car

Parc de la mairie - 10h - 13h

AMC3V

Mardi 26 avril

"Livi ou Levy" compagnie P'lousse

La Buanderie - 20h

Les Petites Madames :

09 80 62 94 66

Jeudi 28 avril

Les Amazones d'Afrique

Théâtre Les Docks - 20h30

Service Culturel de Corbie :

03 22 96 43 30

■ VILLERS-BRETONNEUX



Samedi 23 avril

Randonnée thématique et verre de l'amitié



Dimanche 24 avril

Stade "Timmerman"

12^{ème} Anzac Cup

Mai

■ CORBIE

Jeudi 12 mai

Filomène & Compagnie "Dedans moi"

Théâtre Les Docks - 18h30

Service Culturel de Corbie :

03 22 96 43 30

Samedi 14 mai

Parcours du cœur de la ville

Dimanche 15 mai

DR MANIAC

(Un Dimanche au Kiosque)

Kiosque - 15h

Kiosque 2000

Don du sang

■ CORBIE

→ Samedi 30 avril

→ Samedi 02 juillet

Salle Polyvalente d'Etampes

de 08h30 à 12h30

■ VILLERS-BRETONNEUX

→ Vendredi 29 avril

→ Jeudi 7 juillet

Marché couvert de 14h à 18h

Mardi 17 mai

Compagnie Les Petites Madames

"Révolution"

La Buanderie - 20h

09 80 62 94 66

Dimanche 22 mai

NATTY EST FOLLE

(Un Dimanche au Kiosque)

Kiosque - 15h

Kiosque 2000



Dimanche 22 mai

Ren'Car

Parc de la mairie

10h - 13h

AMC3V

Mercredi 25 mai

Compagnie OFF "Sing Me a Song

SMS Livraisons"

Centre-ville - Après-midi

■ GENTELLES

Dimanche 8 mai

Réderie

Informations : 03 22 42 27 75

■ HEILLY

Dimanche 22 mai

Représentation de l'atelier Théâtre

■ MARCELCAVE

Samedi 7 mai

Les boucles de Marcelcave
comitedesfetes80800@gmail.com

■ VILLERS-BRETONNEUX

Samedi 7 mai

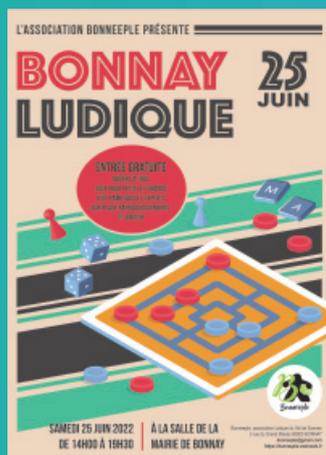
Parc s'anime
Mairie de Villers-Bretonneux

Juin

■ BONNAY

Samedi 25 juin

Bonnay Ludique
14h à 19h30
Organisé par BONNEEPLÉ
Bonneeple@gmail.com



Dimanche 26 juin

Fête locale de Bonnay
Place du Marronnier

■ CORBIE

Samedi 4 juin

Festival Folk'n Trad avec "Ormuz"
Théâtre Les Docks – 20h30

Dimanche 5 juin

Festival Folk'n Trad
Théâtre Les Docks – 15h

PEUT QU'MANQUER

(Un Dimanche au Kiosque)
Kiosque – 11h

GRAIN DE CELTE

(Un Dimanche au Kiosque)
Kiosque – 15h



Dimanche 12 juin

DIDIER DÉCLE
(Un Dimanche au Kiosque)
Kiosque – 15h

Dimanche 19 juin

THE BEAM'S
(Un Dimanche au Kiosque)
Kiosque – 15h

Ren'car

Parc de la mairie – 10h – 13h

Mardi 21 juin

EMC (Un Dimanche au Kiosque)
Kiosque – 19h

Samedi 25 juin

Fête dans la rue
Centre-ville – 15h – 23h

Dimanche 26 juin

JET 7 (Un Dimanche au Kiosque)
Kiosque – 15 h

■ VILLERS-BRETONNEUX

Samedi 11 juin

Atelier réparation vélo
Déchetterie Val de Somme – matin
03 22 96 35 93

Expositions

au centre d'Accueil
et d'Animations de Corbie

Du 3 mai au 2 juillet :

→ Exposition de Jean-Luc
Juhel et Bernard Rolland



Que deviennent nos
déchets triés après la
collecte ?

Découvrez le centre de tri
des emballages VEOLIA

Lundi 20 juin sur réservation
au 03 22 96 35 93
ou 03 22 96 35 46



L'essentiel, près de chez vous !



Une application gratuite
pour recevoir les informations
de la Communauté de
Communes du Val de Somme !

Grâce à cette application vous pourrez recevoir en instantané des informations venant de la Communauté de Communes du Val de Somme, les réunions publiques, les animations culturelles, les zones de travaux... Si votre commune le décide, elle peut aussi envoyer des informations plus locales. Plusieurs communes du Val de Somme ont déjà choisi cet outil pour communiquer avec leurs habitants.

**Accédez à toutes
les informations
depuis votre
mobile !**

↓ Comment télécharger IntraMuros ?

Depuis votre smartphone

téléchargez gratuitement l'application intramuros en toute simplicité.

Rendez-vous sur :



→ Sélectionnez ensuite **votre ville** et naviguez dans les différents onglets pour découvrir toutes les fonctionnalités permises par l'application mobile de votre commune.

